

119COMMUNE DE SAINTE COLOMBE EN BRUILHOIS

SEANCE du 4 Octobre 2016

L'an deux mille seize, le quatre octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Sainte Colombe en Bruilhois dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Maison Commune, sous la présidence de Monsieur Hubert Duffour, Maire.

Nombre de conseillers : 19 // En exercice : 18 // Présents : 11

Date de convocation du Conseil municipal : 27 septembre 2016

Présents :

**COLIN Jean-Marc
SCOTTON Isabelle
RUBIN Laurent
AUDUREAU Elodie
PORTELLA Philippe
PIACENTINI Christophe
THERASSE Olivier
DALENS Claude
CHARPY-PUGET Pascal,
COMBRES Maryse
NONETTE Karine**

**Absents excusés : DUFFOUR Hubert, DUMAS Véronique, RESSUGE Philippe,
BASTIANI Cristelle, LAFFORT Alexa, FILLON CAMGRAND Jean-François, FORNARO Patrick**

Secrétaire de séance : COLIN Jean Marc

Le procès- verbal de la séance précédente n'appelle aucune observation.

Ordre du jour :

Urbanisme :

- Finalisation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Voirie :

- Cession Voie Communale n°13 à l'Agglomération Agenaise

Comptes rendus Commissions Intercommunales

Comptes rendus Commissions Communales

Questions diverses

- Finances : une décision modificative de 3 500 €

❖ URBANISME

Finalisation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) :

Monsieur Olivier Therasse, responsable de la Commission Communale d'Urbanisme présente pour information la carte communale du zonage élaborée par sa Commission.

Il rappelle les choix de la commission, équilibre de développement entre Goulard et le bourg. Sur ce plan, la Commune diffère des préconisations de l'Etat qui souhaite essentiellement un développement à proximité de la Technopole.

Quelques points soulevés par les élus :

Le Créham Bureau d'Etudes de l'Agglomération Agenaise a prévu un recul des habitations à 30 mètres de l'axe de la Départementale 119, au lieu des 75 mètres applicables.

Madame COMBRES informe le conseil municipal que de nouvelles dispositions sont en vigueur, notamment sur le dépôt des OAP (orientations d'aménagement et de programmation) depuis le mois d'aout 2016 avec un décret de Madame Ségolène Royal et demande que les élus communautaires prennent plus de temps avant d'arrêter le PLUi. Elle rappelle que l'Agglomération Agenaise a jusqu'en 2020 pour finaliser ce dossier et qu'il ne sert à rien de se presser. Elle félicite l'excellent travail de la commission, il reste néanmoins quelques secteurs qui posent difficultés. Elle déplore que les terrains à proximité de la station d'épuration ne soient pas rendus constructibles car ils sont à proximité du bourg pourraient bénéficier de l'assainissement collectif.

Monsieur Therasse rappelle qu'aucun propriétaire sur ce secteur n'a fait de demande en mairie.

Il rappelle également l'arrêt du PLUi est prévu le 6 octobre prochain au Conseil d'Agglomération d'Agen

Le dossier complet du Plui de l'Agglomération d'Agen sera alors transmis aux 31 mairies sous format papier et en version dématérialisée, pour les élus de chaque commune.

Le Conseil Municipal aura trois mois pour délibérer et donner son avis comme l'ensemble des personnes publiques associées.

Ensuite le dossier sera soumis à l'enquête publique auprès des administrés.

VALIDATION DES PERIMETRES DELIMITES DES ABORDS AUTOUR DES MONUMENTS HISTORIQUES SUIVANTS : EGLISE DU BOURG ET EGLISE DE MOURRENS

Résumé de la délibération

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de l'Agglomération d'Agen est un moment opportun pour substituer au périmètre de protection actuel d'un rayon de 500 mètres d'un Monument Historique, un nouveau périmètre, plus adapté à la situation de la commune.

C'est dans ce contexte, qu'un nouveau Périmètre Délimité des Abords a été proposé par l'Architecte des Bâtiments de France, à la commune de Saint Colombe en Bruilhois pour les Monuments Historiques suivants : Eglise du Bourg et Eglise de Mourrens

Exposé des motifs

Chers Collègues,

Une proposition de modification de 25 périmètres de protection de Monuments Historiques, a été proposée pour 17 communes de l'Agglomération d'Agen par l'Architecte des Bâtiments de France.

Cette proposition intervient dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de l'Agglomération d'Agen. Ainsi, une enquête publique conjointe PLUi/PPM sera menée.

Conformément à la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques, la loi du 25 février 1943 instaure une servitude de 500 mètres de rayon autour des Monuments Historiques et entraîne un régime de contrôle, par l'Architecte des Bâtiments de France, pour les travaux effectués dans ce périmètre. Cette forme géométrique d'un rayon de 500 mètres ne tient cependant pas compte des particularités (topographiques et patrimoniales) de l'environnement du Monument Historique.

C'est pourquoi, pour pallier au caractère arbitraire et systématique de ce dispositif, l'article 40 de la loi du 13 décembre 2000 dit « Solidarité et Renouveau Urbain » (SRU) permet d'instituer la possibilité de définir un nouveau périmètre qui tienne compte de la réalité du terrain. Ce dernier prend ainsi en compte des ensembles d'immeubles bâtis ou non qui participent de l'environnement du monument pour en préserver le caractère ou contribuer à en améliorer la qualité.

L'étude de la proposition des nouveaux périmètres a ainsi été réalisée par l'Agglomération d'Agen en collaboration avec l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) du Lot-et-Garonne, par le biais d'études historiques, paysagères et architecturales d'une part et par la mise en évidence de la zone de covisibilité du monument d'autre part.

Ce projet de modification des périmètres des Monuments Historiques de l'Eglise du Bourg et de l'Eglise de Mourrens a fait l'objet d'une présentation à la commune de Saint Colombe en Bruilhois le 16 juin 2016. A l'issue de cette réunion et en accord avec la commune, une version définitive du périmètre a été envoyée, accompagnée d'un courrier du préfet.

Cette procédure de consultation arrivant à son terme, il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir valider par délibération, la proposition de modification du périmètre de protection de de l'Eglise du Bourg et de l'Eglise de Mourrens sur la commune de Saint Colombe en Bruilhois.

Attendus et cadre juridique de la délibération

VU la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques
VU la loi du 25 février 1943 portant modification de la loi du 31 décembre 1913
VU la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouveau Urbains et notamment son article 40,
VU l'article L621-30 du Code du Patrimoine
VU la délibération n°2013/150 de l'Agglomération d'Agen en date du 26 septembre 2013 portant prescription du PLUi,
VU la délibération n° 2016/05 de l'Agglomération d'Agen en date du 14/01/2016 prescrivant la procédure de révision générale du Plan local d'urbanisme sur 31 communes pour intégration de deux nouvelles communes,
VU le courrier en date du 31 Aout 2016 portant proposition d'élaboration de Périmètre de Protection Modifié par l'Architecte des Bâtiments de France,
VU l'étude du projet portant proposition de modification du périmètre de protection par l'Agglomération d'Agen en collaboration avec l'UDAP,

Ce qu'il est proposé au conseil de voter

J'ai l'honneur, Mes Chers Collègues, de vous proposer de
1°/ DE DONNER UN AVIS FAVORABLE à la création d'un Périmètre de Protection Modifié autour de l'Eglise du Bourg et de l'Eglise de Mourrens.
(Votes : 11 POUR – 0 CONTRE – 0 ABSTENSTION)
2°/ DE DEMANDER de procéder à l'enquête publique conjointe

❖ VOIRIE

Cession d'une partie de la Voie Communale n°13 à l'Agglomération Agenaise :

Au vu de l'avis France Domaine n°2016-238 V0438 en date du 20 Septembre 2016

L'agglomération Agenaise propose d'acquérir 5710 m² pour un montant de 17 130 € (*soit 3€ le m²*).

Monsieur Oliver Therasse expose à l'Assemblée que cette cession de la VC13 à l'intérieur du TECHNOPOLE AGEN GARONNE est en cours de réflexion pour déterminer la procédure la plus adaptée. Les commissions d'Urbanisme et Voirie étudieront avec les riverains du secteur les solutions proposées par l'Agglomération Agenaise à savoir à savoir soit une voie sans issue soit une voie interdite aux poids lourds par un portique de sécurité, et avec une interdiction de circulation sauf riverains.

A ce jour, il est prévu que cette cession sera indépendante et c'est un point d'information qui sera revu pour être acter lors d'un prochain Conseil Municipal.

❖ COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES :

INFORMATIONS DES BUREAUX DE L'AGGLOMERATION AGENAISE : rapporteur Jean Marc COLIN

- Nouvelle gendarmerie prévue sur Laplume
- Projet d'extension de l'ENAP
- Projet TRES HAUT DEBIT sur l'ensemble des communes de l'Agglo

INFORMATIONS COMMISSIONS : CLECT – FINANCES MUTUALISATION – AEROPORT AGEN LA GARENNE :

rapporteur : Claude DALENS

- CLECT : transfert des charges des communes de CASTELCULIER ET SAINT PIERRE DE CLAIRAC
- Informations sur les futures implantations de commerces dans l'Agglomération Agenaise
- Information sur le début de la commercialisation des terrains dans la Technopole Agen Garonne
- Mutualisation : clés de répartition
- Transferts des Zones d'Activités Economiques communales à l'Agglo avec la loi Notre : révision de la CLECT.
- Informations sur l'Aéroport Agen La Garenne (maintien ligne Agen – Paris et maintien Aéroport)

❖ COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES

Commission BVAEP : Bâtiments – Voirie – Accessibilité – Eclairage Public : Rapporteur M. Laurent RUBIN

TRAVAUX 2016 :

- ✓ Reconstruction du court de tennis : Les 2 buts de basket ont été installés par le service technique.
- ✓ Abris de l'amandier : L'électricien a installé un nouveau coffret électrique ainsi que 2 éclairages automatiques sous la charpente bois.
- ✓ L'entretien des toitures des écoles, de la salle polyvalente, de la maison commune et de la Mairie a été effectué. (Nettoyage couverture, suppression mousse, traitement produit anti mousse, remise en place et/ou remplacement des tuiles cassées)

- ✓ Eglise du bourg : Nous avons eu une réunion avec Mme LUNATI (Architecte) et Mr HILAIRE (Charpentier) pour définir la zone de chantier et déterminer les mesures de sécurité pour la durée des travaux. Les travaux devraient débuter la semaine 42 jusqu'au 10 décembre.

VOIRIE ET ECLAIRAGE PUBLIC :

- ✓ Voirie :
Les travaux de goudronnage prévus au programme de 2016 sont terminés. Lotissements du Canal et de Puzoque, VC 29 de Lamartine, VC 15 du Pech, VC 14 de Manau, VC 4 de Mengette)
- ✓ Lieux-dits : L'inventaire des lieux-dits est terminé. La liste des panneaux à commander sera validée lors de la prochaine commission voirie prévue le 10 octobre.
- ✓ SDEE - Création d'une infrastructure de charges pour véhicules électriques : Compte tenu de certaines contraintes techniques et des modalités de raccordement, nous avons choisi BECADE pour l'implantation d'une borne permettant deux charges. Les travaux seront réalisés par le SDEE.

ACCESSIBILITE:

- ✓ Nous avons rencontré le 26 août le cabinet A2CH pour effectuer la visite des ERP et IOP. Le mardi 13 septembre nous avons eu une première restitution, et samedi dernier nous avons commencé la phase 1 de la préparation de l'Ad'Ap de patrimoine (Agenda d'Accessibilité programmée). Nous avons averti la préfecture du retard du dépôt de l'Ad'Ap dû au marché public.

COMMISSION COMMUNICATION – Rapporteurs Mrs Jean Marc COLIN et Claude DALENS

○ **Chantiers Jeunes :**

Principe : Action visant à inclure les jeunes dans la vie de la commune.

La commission a mis en place deux chantiers avec 6 jeunes lors de chaque session :

La première à lieu en Octobre

- Rénovation de la cabine en bois en lien avec le projet bibliothèque libre (Boite à lire)
- Création de cendriers en bois pour le village (amandier, Lavoir, Bourg etc...)

Décembre (encore à figoler)

- Identification de certains points dans le village (ex : cheminement doux),
- Suite cendriers,
- Support de com (ex : porte tract en bois)

Ces actions font l'objet de subventions auprès de la CAF et de l'Agglomération Agenaises. Les demandes sont en cours de traitement.

4 Asso municipales ont répondu favorablement à la participation aux animations de l'après midi

- Amis du Patrimoine, Rugby Ruchothèque et Amicale laïque.

Pour finaliser la session d'octobre : 10 octobre : réunion avec les associations Communales et Le Creuset pour finaliser le planning des journées de la semaine et le 15 octobre : réunion avec les familles et les jeunes pour informer du déroulement de la semaine.

○ **Octobre rose**

Cette manifestation est reconduite Samedi 08 octobre 14 h à l'embarcadère du canal.

Au programme : baptême en canoë, lâcher de ballons et concours de pâtisseries roses

Tous les élus sont cordialement invités.

○ **Infos de la Commission Communication :**

Bulletin distribué

- Newsletter : on a eu un pic d'inscription à la rentrée grâce au nouveau formulaire inscription école et aux rappels auprès des associations (235 inscrits)
- Système de téléalerte : en essai en interne pour comprendre le logiciel : on fera le point lors de la prochaine commission
- Livre libre : la boîte va être livrée prochainement : on doit travailler en commission la mise à disposition des livres après rénovation de la cabine par les jeunes
- Projet de nouveau support de communication qui sera travaillé en commission.

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES --- Rapporteur Monsieur Claude DALENS

Effectifs

Rentrée septembre : 132 élèves inscrits.

Comme annoncé ce printemps 2016, fermeture d'une classe → toutes les classes à double niveau.

Classes	Maternelle PS/MS	Maternelle Primaire GS / CP	Primaire CE1 / CE2	Primaire CE2 /CM1	Primaire CM1 / CM2
Enseignantes	Mme Daoudal Mme Ardurat	Mme Martin	Mme Gemon- Cabane	Mme Ardurat /Mme Dupin	Mme Cavero
Effectif/niveau	PS : 17	GS :13	CE1 : 18	CE2 : 17	CM1: 7
	MS : 14	CP: 14	CE2 : 6	CM1 :8	CM2 : 18
Total / classe	31	27	24	25	25

Sécurité

- Incendie : plans des écoles refaits ; visite de Sicli

Exercice évacuation incendie fait en septembre

- PPMS et intrusion attentat : Directrice a refait des plans.

Une visite des locaux avec un adjudant de la gendarmerie, la Directrice et un élu de la commission a eu lieu le 20 septembre. Des préconisations ont été faites pour sécuriser au mieux les 2 sites. Il s'agit maintenant de prioriser certains travaux en fonction du budget disponible.

Exercice PPMS mardi 11 octobre

Présentation du PPMS attentat au personnel le 7 novembre à 18h30.

TAP

13 activités différentes sont proposées pour ce trimestre, notamment l'intervention du SDIS sur 7 séances pour initiation aux premiers secours.

La préparation des TAP pour le 2ème trimestre a commencé et se poursuivra au mois de novembre de manière à ce que les enfants soient inscrits avant les vacances de Noël.

Travaux

- Nouvelle structure pour l'aire de jeux des maternelles installée.

- 2 volets roulants électriques isolants ont été posés aux fenêtres de la classe 2.

- Les 2 baies vitrées de la salle de motricité ont été remplacées.

- De nouveaux rideaux occultants ont été posés.

- La classe de CE2/CM1 a été repeinte par les services techniques

- Les barrières encadrant l'aire de jeux seront fixées aux vacances de Toussaint

COMMISSION VIE DU VILLAGE -- Rapporteur M. Jean-Marc COLIN

○ Associations

Une réunion a eu lieu fin Aout 2016 pour le calendrier des activités et des salles des fêtes pour l'année 2017.

- Jumelage : Monsieur Jean Marc Colin a contacté le responsable des comités de jumelage afin de trouver un village italien pouvant correspondre à nos attentes.
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte le lancement des démarches liées à la mise en place d'un jumelage.

COMMISSION CADRE DE VIE -- Rapporteur M. Jean-Marc COLIN

- Eglise de Mourrens – travaux de réhabilitation
- **Dossier administratif** : Avant le dépôt de l'autorisation de travaux et du dossier d'accessibilité et secours et incendie, Monsieur Jean Marc Colin avec une associée du Cabinet Thouin ont rencontré Monsieur Campergue référent en matière d'accessibilité, ainsi que les services du SDIS pour la partie évacuation – secours et incendie, et le service Archéologie de la DRAC.
Le dossier présenté tiendra compte de toutes les préconisations et pourra être approuvé plus rapidement. Le dossier est en phase de finalisation par le Cabinet Thouin et devrait être envoyé aux différents services très rapidement.
- Agenda 21 : Après la phase de diagnostic réalisée par Madame Céline POST l'an passé, Monsieur Jean Marc Colin souhaite relancer cet agenda, notamment avec des actions sur le fleurissement et le développement durable.
La Commission Cadre de Vie se réunit prochainement.

COMMISSION PERSONNEL COMMUNAL -- Rapporteur Mme Isabelle SCOTTON

La Commission s'est réunie pour évoquer le fonctionnement du service Technique. Les élus envisagent de faire des réunions par pôle d'activités pour rencontrer les agents, (poles technique, scolaire)

Secrétariat de Mairie : Actuellement un agent est en congés de maladie, la Commune a fait appel au service de remplacement du CDG 47.

❖ QUESTIONS DIVERSES

- **Décision Modificative de 3500 € :**

Une proposition de transfert de 3 500 € pour le financement d'un film sur la vie de la Commune est soumise au vote du Conseil Municipal du compte 2313 au compte 2051.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette décision modificative.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-trois heures trente.